

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport"

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Présentation

Le périmètre du champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)* de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) correspond exactement à la définition de l'UFR *Lettres, langues, sciences humaines et sport* situé à Pau principalement et à Tarbes pour le sport. S'y ajoute, pour la licence de lettres, une partie de l'UFR pluridisciplinaire (droit, économie, gestion, lettres modernes, études basques et études comptables) du campus de Bayonne. Le champ comprend huit mentions de licences : *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres, Géographie et aménagement, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Sociologie*, et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) ; une mention de licence professionnelle : *Intervention sociale, métiers de la formation des jeunes et des adultes*, et quatre mentions de master : *Arts, lettres, langues et civilisations, Cultures, arts et sociétés, Géographie, aménagement, sociologie* et enfin STAPS. Chacune de ces mentions de master se décline en plusieurs spécialités et parcours.

Le champ ALLSHS regroupe un bon quart des 11 300 étudiants de l'UPPA et, par sa population, l'UFR principal auquel il se rattache sur le campus de Pau est le plus important des 16 centres et unités de formation qui composent l'université. L'UPPA est une université pluridisciplinaire, excepté la santé, distante d'environ 200 km des universités de Bordeaux et de Toulouse. Par rapport à ces deux puissantes « rivales », l'UPPA se veut une université de taille humaine, proche des étudiants, assumant des effectifs réduits dans ses diverses formations. Implantée sur cinq sites (Pau, Bayonne et Anglet, Tarbes et Mont-de-Marsan, auxquels s'ajoute Agen pour la licence professionnelle), donc sur les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, elle veut irriguer le piémont pyrénéen, dans toute sa partie occidentale, et être à l'écoute des milieux socio-professionnels et des habitants dans leur souci de formation, avec un fort pourcentage de boursiers (37 %). Enfin l'UPPA, mettant à profit sa position transfrontalière, a établi toute une série de liens avec des universités étrangères, notamment du monde hispanique proche, du Pays basque à l'Aragon : Université du Pays basque, Université publique de Navarre et Université de Saragosse.

Les objectifs que se fixe le champ ALLSHS de l'UPPA s'inscrivent tout à fait dans les préoccupations actuelles du monde universitaire français : initiation et formation d'excellence à des domaines disciplinaires fondamentaux ou nouveaux, dans un cadre pluridisciplinaire. Les perspectives professionnelles sont largement ouvertes : l'enseignement reste un débouché traditionnel, mais comme partout, les métiers du patrimoine, de la culture, de l'aménagement, des langues, de la prévention, etc., constituent à présent le vivier d'offres potentielles le plus important, en accord avec les bassins d'emplois régionaux, tandis que l'entrée en doctorat reste limitée et entraîne donc un certain déclin de la recherche.

Synthèse de l'évaluation des formations

En général, les différentes mentions de licences et de masters du champ ALLSHS sont structurées et organisées de manière équilibrée et cohérente avec les objectifs mentionnés. La construction des savoirs et des compétences se fait de façon progressive en licence, en partant d'un tronc commun teinté de pluridisciplinarité en L1 pour aboutir en L3 à une certaine spécialisation. De ce point de vue, celle-ci est sans doute prématurée dans la licence LEA qui propose, dès la 1^{ère} année, des parcours LEA renforcé en anglais ou espagnol LLCE. Quant à la licence *Lettres* avec ses sept parcours répartis sur les campus de Pau et de Bayonne, on peut regretter qu'elle ne présente pas une structure commune - en tout cas, plus évidente - aux deux sites et que son descriptif soit lacunaire et peu lisible. La multiplication des parcours est une tendance lourde également dans d'autres licences, notamment en LLCER (neuf parcours) et en LEA (sept parcours). Les quatre mentions de master adoptent la même construction, avec un M1 généraliste et un M2 spécialisé (à l'exception du master STAPS dont la 2^{nde} année offre deux options, prévention ou optimisation, et semble plutôt inciter les étudiants à les cumuler qu'à choisir). Dans leur structuration, les masters donnent la prépondérance à la formation professionnalisante, sauf dans le master *Arts, lettres, langues et civilisations* où elle ne concerne que deux des six parcours. Ils s'adossent cependant fortement à la recherche incarnée par des laboratoires spécifiques à chaque mention : ITEM (Identités, territoires, expressions et mobilités) et IRAA (Institut de recherche sur l'architecture antique) pour le master *Culture, arts et sociétés* ; Espaces, frontières et métissages, une fédération de laboratoires pour le master *Arts, lettres, langues et civilisation* ; SET-UMR 5605 CNRS (Société, environnement, territoire) pour le master *Géographie, aménagement et sociologie*, et LAPPS (Activité physique, performance et santé) pour le master STAPS. Il faut cependant reconnaître que très peu d'étudiants poursuivent en doctorat, sans doute pour des raisons économiques mais aussi en raison du rétrécissement des perspectives professionnelles liées au doctorat.

Du point de vue pédagogique, les licences accordent toutes à présent une place à l'initiation à la vie professionnelle mais de façon variable : forte dans la plupart des licences, mais faible ou peu précisée dans celles d'histoire, de lettres, et de STAPS. Le stage, s'il est un élément de formation généralisé depuis la rentrée 2014, n'est pas toujours obligatoire, même dans le parcours *Environnement* de la licence *Géographie et aménagement*.

De même, le projet professionnel de l'étudiant (PPE) et le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) sont partout souhaités, mais ils ne sont pas toujours mis en place (exception faite en L1 d'histoire, d'histoire de l'art et archéologie, de géographie et aménagement et de sociologie). Il en va de même pour le numérique et les TICE : certaines mentions, comme la licence *Histoire de l'art et archéologie*, leur accordent une place notable, mais leur intégration dans les maquettes reste souvent floue (par exemple, en lettres, en LEA et dans la licence professionnelle). Une autre difficulté apparaît avec la mobilité insuffisante des étudiants, visiblement peu sensibles aux nombreuses offres d'échanges internationaux ou de formation dans des universités espagnoles ou autres. Même dans les filières de langues « naturellement » tournées vers l'international, si un stage à l'étranger (ERASMUS) est bien imposé au semestre 5 de la licence LEA, il est encore possible en LLCER d'obtenir une licence sans séjour à l'étranger.

Les problèmes sont à peu près les mêmes pour les quatre masters. Bien sûr l'international est incontournable dans celui *Arts, lettres, langues et civilisations* : des doubles diplômes y sont ouverts et les étudiants étrangers sont même majoritaires dans le parcours *Rhétorique des arts* (RA), mais les autres mentions éprouvent quelques difficultés à tirer profit du contexte transfrontalier de l'université. Les étudiants montrent une certaine réticence vis-à-vis des formations à l'étranger, même dans le cas de la co-habilitation du master *Géographie, aménagement et sociologie* avec l'Université de Saragosse (peut-être cette situation est-elle la conséquence du peu d'heures octroyées à l'apprentissage des langues - seulement 40 heures sur deux ans dans le master *Culture, arts et sociétés* ; absence de l'anglais dans le master STAPS). En revanche, la formation aux moyens numériques (TICE) occupe une place importante, voire centrale, dans les quatre mentions, notamment pour les filières professionnelles. Quant aux stages, la professionnalisation mise au cœur des quatre mentions de masters conduit à leur accorder une place de choix, en nombre et en heures tout à fait suffisants, pendant les deux années.

L'implication des équipes pédagogiques dans l'organisation des formations et aussi dans les débats qui accompagnent la conception, la construction et la mise en place des maquettes est remarquable. Visiblement les responsables et les enseignants connaissent le public des étudiants et sont tout à fait conscients des enjeux de la formation universitaire qu'ils doivent assurer en lien avec l'environnement socio-économique. Cela se mesure d'abord au souci de promouvoir les formations et les diplômes par différents moyens (supports papier et électronique) et au cours des différentes manifestations d'orientation organisées pour les lycéens. Les étudiants de 1^{ère} année bénéficient de différents types de soutien (tutorat, professeur référent). De plus, les effectifs réduits permettent un contact aisé et un suivi proche des étudiants, notamment en master. Cependant, les procédures d'autoévaluation sont souvent laissées au pilotage central de l'université. Les conseils de perfectionnement sont de création récente ou apparemment en cours d'installation, les uns n'ayant pas de représentants étudiants, d'autres ne se réunissant que rarement, d'autres encore étant juste évoqués. Il faut dire aussi que les équipes enseignantes sont souvent insuffisamment étoffées et parfois déséquilibrées. Ainsi, dans la licence *Géographie, aménagement, sociologie*, le pilotage de la formation n'est assuré que par des maîtres de conférences. Ailleurs, en histoire de l'art et archéologie, le déséquilibre est double : les deux professeurs appartiennent à la même section et les cinq maîtres de conférences sont inégalement répartis sur les quatre périodes ; il n'y a donc que sept enseignants, qui doivent donc être secondés par un nombre important de chargés de cours. La nouvelle licence de sociologie (contingentée à 40 étudiants, il est vrai) s'appuie seulement sur trois titulaires : un professeur et deux maîtres de conférences. Cette situation est similaire pour la plupart des diplômes et entraîne un recours massif aux vacations : en LEA, neuf PRAG et PRCE pour six titulaires (dont un professeur). Cependant, elle est aussi positive puisqu'elle permet à de nombreux professionnels d'intervenir dans la formation (sauf dans la licence LLCER) et de certifier la professionnalisation mise en avant par la politique de l'université.

Les effectifs d'étudiants inscrits dans les différentes mentions sont, semble-t-il, stabilisés après avoir connu un fort fléchissement vers 2008/2009. Ils tournent autour de 150 étudiants pour la plupart des licences, et jusqu'à 400 à 600 pour la licence STAPS (avec un *numerus clausus* à l'entrée), les trois niveaux réunis. En master, ils sont évidemment plus modestes : 20 à 30 par année pour la mention *Géographie, aménagement, sociologie*. Ils sont les plus importants pour le master STAPS : 35 à 55 en master 1 et 20 en master 2, et dans la mention *Arts, lettres, langues et civilisations* : respectivement, 94 et 80. Dans tous les cas, ces chiffres semblent rendre les formations viables. L'UPPA rencontre, comme partout, le problème de l'abandon, parfois massif, au cours de la 1^{ère} année (60 % en LEA) mais la réussite à l'issue de la licence, quand on dispose de données chiffrées, est satisfaisante : 80-90 % en STAPS, 100 % en LEA. Une bonne mesure de la réussite et de la qualité des formations est donnée par le passage en master : 50 % en LEA, 80 % en géographie et même 92 % en histoire. A la sortie du master, le taux de réussite est de 92 % en STAPS, 100 % dans le master *Cultures, arts et société*, mais seulement 73 % en 2011/2012 pour la spécialité *Développement durable, aménagement, société et territoire* (DAST) du master *Géographie, aménagement et sociologie*. Enfin, l'insertion professionnelle, en particulier dans la région, semble excellente : 78 à 90 % pour les étudiants sortis des licences *Histoire de l'art et archéologie* et *Géographie et aménagement* (sans doute passés par le master), 91 % pour les diplômés du master STAPS. On ne peut donc que saluer les performances des formations du champ ALLSHS et leur adaptation au monde professionnel de la région. Mais, l'absence de statistiques fournies par l'observatoire des étudiants (ODE) dans le dossier pour certaines mentions ou bien leur caractère incomplet, daté ou incohérent affaiblissent cette appréciation positive.

Avis du comité d'experts

À quelques exceptions près, les dossiers sont trop souvent imprécis ou mal renseignés sur bien des points, ce qui a forcément un impact sur l'avis que fournit le comité. Il est difficile d'interpréter ce défaut : s'agit-il d'une négligence de la part des rédacteurs des dossiers ou d'un point faible dans la formation ?

Cependant, au vu du très bon niveau d'insertion professionnelle des étudiants issus des formations du champ *ALLSHS* de l'UPPA, il semble évident que l'offre de formation de celui-ci est pertinente et que se trouve ainsi validé et confirmé le fort ancrage régional assumé par l'université. Il en va de même pour la cohérence du champ autour de disciplines sœurs touchant aux lettres et aux sciences humaines, à l'exception de la formation STAPS. Celle-ci constitue un cas particulier : elle aurait aussi pu intégrer un champ disciplinaire autour de la santé. C'est d'ailleurs un des reproches faits à la licence STAPS de privilégier les sciences humaines au détriment de la biologie. Sans doute l'histoire de l'UPPA expliquerait-elle cette curiosité. On note aussi que certaines formations semblent en retrait ou, pour le moins, mal présentées : la filière de la licence *Lettres* à Bayonne ; la spécialité *Langues, littérature et civilisations étrangères* (notamment le parcours recherche anglophone) du master *Arts, lettres, langues et civilisations*. Enfin, si les parcours ou les spécialités de la plupart des mentions sont fortement imbriqués comme, par exemple, les spécialités *Etudes anglophones*, *Etudes hispaniques* et *Etudes basques* dans la licence LLCER, la mutualisation entre les formations composant le champ *ALLSHS* n'est guère marquée, en tout cas pas généralisée. De même, on peut s'interroger du côté des langues, à propos de la concurrence interne entre les deux licences LEA et LLCER et de la survie des six parcours du master *Arts, lettres, langues et civilisations*, vu leur faible effectif respectif. De façon générale, la pluridisciplinarité revendiquée par l'UPPA - et le champ *ALLSHS* - se fait au risque parfois de l'émiettement des formations et du défaut dans l'encadrement de certaines d'entre elles.

Par ailleurs, l'UPPA a été la première université française à mettre en place une charte qualité, d'abord en 2007 pour les licences, puis à partir de 2012 pour les masters. La grande majorité des formations du champ *ALLSHS* s'y est engagée. Mais des points essentiels de cette charte, comme la mise en place des conseils de perfectionnement, sont encore souvent au niveau du rodage. De même, la stratégie développée par l'UPPA pour les années 2016-2020 fixe le numérique, le transfrontalier et le trilinguisme comme des axes essentiels. En fait, ces objectifs - à part le dernier - sont anciens et restent, malgré des efforts visibles, des problèmes persistants dans le champ *ALLSHS*.

Conclusions

Le champ *ALLSHS* de l'UPPA détient deux atouts essentiels : des équipes d'enseignants motivées et impliquées dans la formation et sensibilisées à la nécessité de l'adapter sans cesse au public des étudiants et aux perspectives professionnelles, d'une part et d'autre part, la force et le rayonnement territorial de l'université et son attention aux débouchés régionaux. Les formations proposées sont généralement imprégnées par cette dynamique ; à quelque nuance près, elles sont pertinentes, cohérentes et lisibles.

Cependant, tout en conservant le souci de la polyvalence, il serait souhaitable, pour renforcer l'attractivité de la formation, de poursuivre l'effort de simplification de l'offre des parcours et des spécialités. De même, pour répondre à l'ambition de l'UPPA en général, du champ *ALLSHS* en particulier, il s'avère nécessaire de revoir et de renforcer la place des langues dans toutes les formations, de développer les moyens de l'autoévaluation et de la rendre efficace, notamment par les conseils de perfectionnement, et d'assurer la prise en main par les étudiants de leur avenir professionnel en systématisant les PPE, les PEC et la formation numérique et en encourageant leur mobilité vers l'international.

Enfin, les équipes et les responsables pédagogiques veilleront à garantir la lisibilité et la compréhension des dossiers de formation qu'ils conçoivent et rédigent. Pour cela, ils pourront recourir à l'aide et à l'accompagnement qui leur sont offerts dans le cadre de la Charte qualité que l'UPPA détient depuis 2007.

Observations de l'établissement

Réponse globale des formations du Champ « Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport » au rapport de l'HCERES

Dans le rapport de synthèse des évaluations rédigé par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), il est fait plusieurs fois état des formations de licence et de master pour lesquelles nous allons, dans un premier temps, répondre sur des points précis aux interrogations exprimées sur chacune des formations concernées. Ensuite, nous ferons une conclusion d'ensemble sur le champ.

I- Pour ce qui est des Langues Etrangères Appliquées (LEA),

Page 3 du rapport : il est dit qu'une certaine spécialisation est « *sans doute prématurée dans la licence LEA qui propose, dès la première année, des parcours LEA renforcé en Anglais ou Espagnol LLCE* ». Cette affirmation est contestable pour les deux raisons suivantes :

- la licence LEA ne propose pas de parcours en espagnol LLCE
- il faut distinguer le parcours LEA renforcé du parcours en anglais LLCE (cela apparaît nettement dans la structure de la formation, grâce à une liste à puces). En outre, pour mieux comprendre les objectifs de ces parcours, il convient de se reporter au tableau présentant en parallèle les compétences attendues et les enseignements (à partir de la page 5 du bilan). Les unités préparées dans le cadre du parcours LEA renforcé, en licence 1, ne relèvent en rien d'une spécialisation. Il s'agit davantage de cours de transition entre le lycée et l'université que de cours de spécialisation. L'étiquette « renforcé » ne renvoie donc pas réellement à une spécialisation ici, mais plutôt à une réorganisation (et dans une certaine mesure, une remédiation) des compétences de base demandées aux lycéens, relatives, entre autres, à la compréhension et à l'expression écrites et orales : ainsi, au premier semestre, il s'agit de pratique de la langue renforcée, où l'on demande la synthèse d'un document de type journalistique. Au second semestre, il s'agit d'une initiation à la pratique de la version qui a pour but de donner aux étudiants un aperçu de la spécialisation demandée en licence 2. La formation propose un parcours en anglais LLCE aux étudiants qui hésitent entre la filière LEA et la filière LLCE : il ne s'agit donc pas d'une spécialisation, mais bien au contraire d'une ouverture pouvant déboucher sur une réorientation.

Toujours page 3 du rapport : il est dit que la formation LEA propose 7 parcours. Dans la maquette qui a fait l'objet de l'évaluation, la formation offre en fait deux spécialités, anglais-espagnol et anglais-allemand, avec 3 parcours pour chaque spécialité

(parcours LEA et parcours LLCE anglais, parcours FLE à partir de la licence 2), soit 6 parcours au total. On peut en outre s'étonner de lire que la multiplication des parcours constitue « *une tendance lourde* », alors que le ministère semblait justement encourager la diversité des parcours et la création de passerelles de réorientation entre les parcours et les formations. Aussi, la mise en place de la prochaine offre de formation s'appuie-t-elle de la même façon sur la mise en place d'UE de réorientation ou d'ouverture, ce qui multiplie également les parcours et les passerelles. Enfin, il est à noter que le parcours LLCE anglais en LEA a été fermé à la fin de l'année universitaire 2013-2014.

Page 4 du rapport : le PPE était optionnel en LEA car il ne suscitait pas l'intérêt des étudiants qui souhaitent avant tout suivre des cours de langues, ainsi qu'ils ne cessent de le dire lors des procédures d'autoévaluation que constituent les commissions paritaires. Contre l'avis de la majorité des étudiants de première année, le PPE sera obligatoire dans la prochaine offre de formation.

Toujours page 4 du rapport : il est dit que l'intégration des TICE dans les maquettes « *reste souvent floue* », par exemple en LEA. Une fois de plus, il convient de se reporter au tableau des compétences attendues et des enseignements qui est présenté à partir de la page 5 du bilan : « *mener une recherche sur des ressources numérisées ou des documents papier sur la langue et la culture anglophone et hispanophone ou germanophone (selon la spécialité choisie) afin d'organiser un projet culturel* », pour les enseignements de licence 2 en pratique de la langue renforcée ; « *maîtriser les outils informatiques et de bureautique afin de les utiliser dans un contexte professionnel (secrétariat, etc.)* », pour l'informatique en licence 3.

En licence 2, le cours d'informatique est conçu pour donner des bases aux étudiants qui peuvent ainsi obtenir le C2i. Ces compétences sont ensuite appliquées de façon concrète au semestre 4. En effet, le semestre 4 donne lieu à une démarche qui permet d'intégrer dossier de presse en langue étrangère et informatique grâce à la réalisation d'un document final évalué dans les deux matières. Ce travail fait également l'objet d'une soutenance en langue étrangère. Les cours se complètent en harmonisant contenu et contenant et les enseignants collaborent étroitement à la conception et à la mise en forme des dossiers.

En résumé, l'enseignement de l'informatique est mieux intégré que dans un certain nombre de départements où l'on ne travaille pas nécessairement sur des logiciels/programmes. En licence 3, le cours d'informatique apporte notamment des bases pour établir, par exemple, des documents comptables via la maîtrise d'Excel. Le département des LEA, au sein de l'université, a même été pionnier et a été l'un des premiers à proposer des enseignements en informatique. En outre, il convient aussi de se reporter à l'item 6, à la page 34 du bilan (modalités d'enseignement et place du numérique) où sont mentionnées d'autres formes d'intégration des TICE dans les enseignements et la maquette. Nous ne pouvons répéter ce qui a déjà été écrit dans le bilan.

Encore page 4 du rapport : il est difficile de comprendre la formule « *en LEA, 9 PRAG et PRCE pour 6 titulaires (dont un professeur)* » employée pour souligner un déséquilibre dans l'équipe enseignante et le recours aux vacances. Il est vrai qu'à la page 47 du bilan figure l'ensemble de l'équipe pédagogique qui intervient en LEA ; cela ne signifie pas que tous ces enseignants sont rattachés au LEA. Certains viennent d'autres structures (composantes, lycées, etc.) : même si l'on se reporte à ce tableau, de toute façon, les chiffres donnés dans le rapport sont incorrects. C'est aux pages 29 et 30 du bilan qu'il faut se reporter pour connaître les enseignants titulaires de notre formation. D'ailleurs, l'expression employée dans le rapport, « *9 PRAG et PRCE pour 6 titulaires* » est ambiguë : cela veut-il dire que les PRAG et PRCE sont des vacataires ? Rappelons, tout de même, que les PRAG et PRCE sont des personnels titulaires de l'enseignement secondaire détachés dans l'enseignement supérieur et qu'ils ont fait leurs preuves en réussissant aux concours de recrutement du second degré. Certains d'entre eux préparent une thèse de doctorat et d'autres sont parfois déjà titulaires d'un doctorat ils constituent par là même un vivier dans lequel on peut recruter des enseignants-chercheurs. Si l'on considère donc l'équipe pédagogique titulaire du LEA, c'est-à-dire l'équipe dont les membres sont rattachés au département (présentée pages 29 et 30, où est aussi mentionné leur rattachement au laboratoire), on compte un Professeur des Universités, deux MCF HDR, 5 MCF et 5 PRAG-PRCE bien souvent également impliqués dans le fonctionnement administratif du département (encadrement Erasmus, mise en place des emplois du temps, participation aux journées d'immersion, Infosup, etc.) : on ne compte plus alors « 6 titulaires », mais bien 13.

Enfin, page 4 du rapport, on souligne « *comme partout, le problème de l'abandon, parfois massif, au cours de la première année (60% en LEA)* » : on est en droit de s'interroger sur ce que recouvre le terme « *abandon* », sur l'origine et la signification de ce pourcentage et sur la façon dont on l'a calculé. À quoi renvoie-t-il exactement ? Si l'on considère l'année 2013-2014, en anglais-allemand, en licence 1, première session, on relève un taux de réussite de 53,85% ; en anglais-espagnol, un taux de réussite en licence 1 de 30,41% en première session, puis de 8,74% en deuxième session (ne sont pas pris en compte les étudiants qui ont un semestre de retard et qui se retrouvent à cheval sur deux années). Nous calculons les taux de réussite et, par ricochet, les taux d'échec ; mais calculer le taux d'abandon est bien plus complexe : certains étudiants n'abandonnent pas, mais échouent ; d'autres abandonnent en cours d'année et ne passent pas les examens ; enfin, certains - tout de même assez rares - s'inscrivent mais n'assistent jamais aux cours et ne passent pas les examens. Ce terme « d'abandon » est trop large et ne peut s'appliquer à des comportements aussi différents. En outre, si l'on se reporte au travail remarquable de l'ODE, qui nous fournit de précieux indicateurs, on constate que les abandons, en tant que tels, ne sont pas aussi nombreux, comme le montre la capture d'écran ci-dessous :

L1	Inscrits IP+IS : Hors cursus parallèle (fin d'année universitaire)	I-30	N° 6.a	112	123	153	137	164	
Abandons	L1	Présents IP+IS : Hors cursus parallèle (fin d'année universitaire)	I-39	96	111	121	113	141	
		Abandons IP+IS : Hors cursus parallèle (fin d'année universitaire)	I-40	16	12	32	24	23	

La première colonne est celle de 2008-2009 et la dernière est celle de 2012-2013. Le terme « abandons » renvoie aux étudiants non présents aux examens. En 2012/2013, le taux d'abandon, calculé en divisant le nombre d'abandons par le nombre d'inscrits, donne 23 / 164, soit 14,02%.

II- La licence des Lettres modernes et classiques

- « *Quant à la licence Lettres avec ses 7 parcours répartis sur les campus de Pau et de Bayonne, on peut regretter qu'elle ne présente pas une structure commune - en tout cas, plus évidente - aux deux sites et que son descriptif soit lacunaire et peu lisible.* » (p. 3)

L'absence de « structure commune » entre Pau et Bayonne a des raisons historiques et politiques. En tout état de cause, nous avons commencé à travailler à un rapprochement des deux maquettes et nous cherchons à multiplier les échanges et à mettre en œuvre des mutualisations. C'est ainsi que nous publions des postes en commun de telle sorte que des enseignants-chercheurs interviennent sur les deux sites, de Pau et Bayonne. Cela a été le cas ces dernières années pour un poste de Professeur en littérature du XIX^e siècle et un autre de maître de conférences en littérature du XVII^e siècle. Deux collègues maîtres de conférences en littérature comparée de Pau interviennent à Bayonne. Un collègue Professeur de littérature comparée de Bayonne assure une partie de la préparation à l'agrégation de Lettres à Pau.

En outre, les départements des Lettres de Pau et de Bayonne ne comptent pas 7 parcours comme le signale l'HCERES mais 6, dont 5 à Pau. Ces derniers constituent une offre de formation parfaitement cohérente : outre les deux parcours habituels, *Lettres Modernes* et *Lettres Classiques*, les parcours *Français Langue Etrangère* et *Documentation et Edition* répondent à la demande de préprofessionnalisation en troisième année de Licence. Ajoutons la création récente du parcours *Cinéma Théâtre Danse* qui résulte clairement de la demande d'un certain public issu de notre bassin de recrutement (il y a lieu de rappeler que le temps consacré à l'étude d'œuvres cinématographiques augmente dans les lycées), et a été fortement encouragée par le VP CEVU. Sans ce parcours, nous aurions ces étudiants-là en moins ; or, on nous demande par ailleurs de tout faire pour en augmenter le nombre - et le rapport du HCERES ne manque pas de souligner comme un point positif notre dévouement collectif à cette cause.

2- « [...] *les licences accordent toutes à présent une place à l'initiation à la vie professionnelle mais de façon variable : forte dans la plupart des licences, mais faible ou peu précisée dans celles d'Histoire, de Lettres, et de STAPS.* » (p. 4)

- [...] *le PPE (Projet professionnel de l'étudiant) et le PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences) sont partout souhaités, mais ils ne sont pas toujours mis en place (oui en L1 d'Histoire, d'Histoire de l'art et archéologie, de Géographie et aménagement et de Sociologie, non en Lettres.* » (p. 4)

- « *Il en va de même pour le numérique et les TICE : certaines mentions, comme la licence Histoire de l'art et archéologie, leur accordent une place notable, mais leur intégration dans les maquettes reste souvent floue (par exemple, en Lettres.* » (p. 4)

Nous n'avons pas choisi de l'intégrer à la formation pour ne pas perdre du disciplinaire mais les étudiants ont l'information sur les deux dispositifs (PPE et PEC) sur le site Internet du département, avec une rubrique spécifique (<http://dep-lettres.univ-pau.fr/live/licences-lettres/Pre-professionnalisation>). Libres à eux de choisir cela dans le cadre des options.

Le « E » de TICE est « enseignement » ; aussi, certains enseignants ont-ils logiquement intégré la formation à la maîtrise des nouvelles technologies (outils informatiques et nouveaux médias) au cœur même de leurs cours (optionnels ou de spécialité). Cela peut aller, dès la L1, des exposés à réaliser de manière obligatoire avec un logiciel spécifique de diaporama (avec vidéoprojecteur et ordinateur) ou de travaux à rendre avec utilisation d'un traitement de texte, à la maîtrise des fonctionnalités du Tableau Blanc Interactif. Il ne s'agit pas d'accorder une ligne spécifique aux « TIC » dans la maquette pour faire à tout prix de l'informatique sans contenu disciplinaire mais de privilégier leur application dans le cadre d'un cours, en fonction de la pertinence que cela peut avoir pour mieux (faire) apprendre.

5- « [...] *la mobilité insuffisante des étudiants de [Lettres].* » (p. 4)

La mobilité insuffisante des étudiants s'explique, tout d'abord par l'insuffisance des bourses; ceci étant, il y a des étudiants qui partent, et surtout, nous recevons de très nombreux étudiants étrangers dans le cadre des échanges ERASMUS.

6- « [...] *les procédures d'auto-évaluation sont souvent laissées au pilotage central de l'université. Les conseils de perfectionnement sont de création récente ou apparemment en cours d'installation, les uns n'ayant pas de représentants étudiants, d'autres ne se réunissant que rarement, d'autres encore étant juste évoqués.* » (p. 4)

En ce qui concerne les procédures d'auto-évaluation, le département des Lettres procède à une évaluation des enseignements tous les semestres depuis trois ans, mais après une première réunion d'un conseil de perfectionnement - effectivement sans la présence d'étudiants - nous n'avons pas renouvelé l'expérience dans la mesure où un comité de pilotage se met en place au niveau de l'UFR en collaboration avec l'ODE pour effectuer une normalisation des procédures d'auto-évaluation.

7-« [...] *la mutualisation entre les formations composant le champ ALLSHS n'est guère marquée, en tout cas pas généralisée.* (p. 5) »

Cet écueil va être surmonté dès la rentrée 2016-2017 avec la mise en place des UE de découverte en première année de Lettres dans le cadre du prochain quadriennal.

III- En ce qui concerne les Lettres modernes (UFR pluridisciplinaire de Bayonne)

- *Certaines formations semblent en retrait, ou pour le moins, mal présentées»*

La licence de lettres de Bayonne ne constitue qu'un seul parcours dans l'offre de formation en lettres de notre université multi-site. Les spécificités de ce parcours tiennent aux différences de moyens (équipe enseignante, environnement universitaire et culturel) entre la structure paloise et celle de la côte basque.

Il a été convenu avec le département des lettres modernes et classiques du site palois de faire apparaître cette spécificité en distinguant nettement, à chaque fois, les enseignements de la licence des lettres sur la côte basque, ce qui complique considérablement - nous en convenons - la lecture du dossier. En revanche, lorsque les pratiques des deux structures sont identiques ou similaires (dispositifs d'aide à la réussite, conseil de perfectionnement,...), il ne nous a pas paru nécessaire d'ajouter un développement supplémentaire. Dans ce cas de figure, les actions menées sur le site de Pau peuvent sembler éclipser leurs équivalents sur le site de Bayonne. C'est ainsi que nous comprenons, à défaut d'autres précisions, qu'aux yeux des rapporteurs du conseil notre licence puisse compter parmi les « *formations en retrait, ou pour le moins, mal présentées* ». Peut-être aurait-il fallu, en effet, procéder autrement, mais on reconnaîtra qu'il était, de toute façon, difficile de restituer dans un tel document la réalité du travail de suivi que nous accomplissons et qui ne s'effectue pas seulement dans le cadre de pratiques institutionnalisées. Comment, par ailleurs, mettre en évidence le sérieux de l'approche des grands textes au sein du Théâtre Universitaire Bayonne, les bienfaits pour les étudiants de la collaboration entre le département des lettres et le conservatoire de Bayonne (enseignements pratiques directement intégrés à l'évaluation de la licence, une des particularités du parcours avec l'importance accordée aux langues vivantes) sans transformer le dossier en plaquette promotionnelle ?

Initiation à la vie professionnelle, PEC

Le dossier indique, dans ses grandes lignes, le contenu de l'option préprofessionnalisation choisie par les étudiants qui se destinent à l'enseignement, c'est-à-dire une grande partie de l'effectif de L3. Un grand nombre de conventions ont été signées afin que d'autres étudiants (ou parfois les mêmes) puissent effectuer des stages au cours de l'année dans le domaine du journalisme (en lien ou non avec le D.U.), de la documentation ou de l'animation culturelle. Pour la prochaine accréditation, nous proposons de mettre en place une UE d'ouverture intitulée « *Culture numérique, documentation et métiers du livre* », qui viendra compléter la « préprofessionnalisation » et l'ouverture au D.U. journalisme. L'enseignement s'accompagnera là encore de nombreux stages. Les étudiants pourront choisir le PEC en option (UECF).

Conseil de perfectionnement

L'équipe de Bayonne organise chaque année et à chaque niveau de la licence des conseils de perfectionnement qui réunissent 3 représentants étudiants et 3 enseignants.

En 3^e année, ces échanges portent plus particulièrement sur l'orientation post-licence. Les conseils font ensuite l'objet d'un rapport discuté avec l'ensemble des enseignants-chercheurs et des enseignants dans le cadre d'une réunion de département.

IV- La formation en Géographie et Aménagement

1. Pour la Licence de Géographie et Aménagement.

Page 4 §1, il est fait mention que *« le stage, s'il est un élément de formation généralisé depuis la rentrée 2014, n'est pas toujours obligatoire, même dans le parcours Environnement de la licence Géographie et aménagement »*

Effectivement, dans le cursus de Licence 3^{ème} année, le stage n'est obligatoire que pour 1 des 3 parcours (parcours « Aménagement »). Il faut noter deux choses à ce propos :

il est assez difficile d'inscrire le stage et son évaluation dans le cursus actuel du fait des sessions rapprochées de mai et juin. À moins de programmer un stage anticipé qui se déroule en cours d'année (mais qu'il faut alors réussir à caler dans l'emploi du temps), un stage de fin d'année ne peut pas être évalué à la première session.

-si le stage n'est pas obligatoire pour deux parcours de licence, les étudiants des trois parcours suivent tout de même des enseignements dédiés à la présentation des métiers de la géographie (S5) et à la préparation à la recherche de stage (S6). L'accent est mis sur la démarche de recherche de stage plus que sur le stage lui-même. Ainsi, comme il est précisé dans le dossier soumis à l'évaluation de l'HCERES, la non-concrétisation d'une recherche par un stage permet néanmoins de valoriser l'expérience de recherche qui sera toujours valorisable par l'étudiant. À ces enseignements s'ajoutent depuis la rentrée 2014 des forums des métiers (Géoforum) organisés le jeudi après-midi avec le soutien de la Démarche Qualité.

2. Pour le pilotage de la formation.

Page 4 §3, il est mentionné que *« le pilotage de la formation n'est assuré que par des maîtres de conférences »*.

Il n'y a actuellement que 4 PR dans l'équipe pédagogique du département de Géographie et Aménagement soit seulement 21% de l'effectif. Cette situation est liée à la pyramide des âges de l'équipe enseignante et au départ en mobilité d'un PR. Deux prochains recrutements devraient pallier ce problème. Un premier est en cours pour la rentrée 2015. Un second est programmé en septembre 2016. Dans le courant de la prochaine accréditation (2016-2020) la quotité PR devrait donc légèrement augmenter. Il est acté que les deux nouveaux PR prendront en charge la direction du département et du Master.

Le déséquilibre évoqué est donc réel, l'équipe pédagogique en a bien conscience. Mais si déséquilibre il y a, il ne semble pas nuire à la qualité de la formation. Comme il est précisé dans la page 20 du dossier soumis à l'évaluation de l'HCERES, en soutien de l'équipe de direction en place depuis juin 2014 (dont un futur PR...), le pilotage de la formation est assuré par une véritable équipe pédagogique forte de 12 personnes qui

assurent des fonctions diverses dont des responsabilités d'année, le suivi de la démarche qualité, de la mobilité étudiante, de la communication et des relations avec les lycées, etc.

3. Pour le Master Géographie-Aménagement-Sociologie

Il est vrai que l'équipe pédagogique est un peu déçue par le nombre d'étudiants choisissant d'effectuer une mobilité au sein des masters « frères » de l'Université de Saragosse avec lesquels nous avons un accord de double diplomation. Toutefois, plutôt que le faible nombre, c'est plutôt l'irrégularité du flux que nous désirons souligner ; ainsi, pour l'année 2013-2014, ce n'est pas moins de 4 étudiants de la spécialité DAST qui ont réalisé avec succès une mobilité au sein du master Ordenación del territorio de la UNIZAR, contre... aucun en 2014-2015 alors que la spécialité DAST venait d'être lauréate du 7^{ème} *appel à projet de formations en partenariat franco-espagnol* et donc que les financements ne manquaient pas pour faciliter les mobilités estudiantines. De même, autre exemple, pour la future année universitaire qui se présente, ce ne sont pas moins de 6 étudiants en Master spécialité LTDT (la seconde mention du master GAS) qui ont fait acte de candidature pour une mobilité dans le cadre de la double-diplomation (campus de Huesca de l'UNIZAR).

Et quoi qu'il en soit de cette « irrégularité » des flux sortants mais aussi entrants, il nous faut néanmoins souligner que ces mobilités sont contingentées, avec par exemple un maximum de 5 étudiants acceptés dans le master Ordenación del territorio. Au final, nous poursuivrons nos efforts de promotion tant au « local » qu'au « national », avec par exemple le financement passé d'une publicité au sein de la revue l'Étudiant, présentant les dispositifs de double-diplomation du master GAS.

Enfin, en ce qui concerne ce taux de réussite de « 73% en 2011-2012 pour la mention DAST » mentionné page 4, nous nous en expliquons page 25 : « *Cet échec enregistré découle de l'abandon pour diverses raisons (difficultés d'ordre matériel engendrant une interruption du cursus, congé maternité, soutenance du mémoire de stage non réalisée, réorientation durant l'année) d'un nombre « anormal » d'étudiants* ». Et nous poursuivions en soulignant qu'hormis cette promotion bien « particulière » de M1, « *les taux de réussite sont excellents [Cf. capture d'écran ci-dessous correspondant à la page 25] , sachant que nous ne « bradons » pas le diplôme si le niveau est jugé insuffisant* ». Et cette position, nous la réaffirmons.

- *Les effectifs constatés, les taux de réussite par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques.*

1. Année 2011/2012

- M1 : 31 inscrits 31 reçus 94 %
- M2 : 28 inscrits 26 admis 92,57 %

2. Année 2012/2013

- M1 : 19 inscrits 14 reçus 73,69 % *
- M2 : 30 inscrits 26 admis 86,66 %

V- La formation en Histoire

P.4 « Du point de vue pédagogique, les licences accordent toutes à présent une place à l'initiation à la vie professionnelle mais de façon variable : forte dans la plupart des licences, mais faible ou peu précisée dans celles d'Histoire, de Lettres et de Staps ».

En ce qui concerne la licence d'Histoire, les enseignements liés à la professionnalisation des étudiants ne sont pas négligés. Au-delà de l'enseignement de PPE dès le S2 et le stage (certes optionnel) en S4, à partir du S5 et du S6, l'architecture de la maquette est construite en fonction du devenir professionnel des étudiants. En effet, en licence 3, trois parcours sont offerts aux étudiants :

Le parcours enseignement, avec ses enseignements de méthodologie, prépare aux concours de recrutements de l'Education nationale, une professionnalisation en dépit de son caractère a priori « classique ».

Le parcours recherche, et notamment les enseignements d'initiation à la recherche (paléographie, épigraphie, etc.), constitue également une initiation professionnelle, et notamment aux métiers des archives et de la recherche.

Enfin le parcours « école de journalisme et science politique » prépare les étudiants aux concours avec des cours de méthodologie, de droit, d'économie, de culture générale. Il permet aux étudiants d'intégrer des cursus sélectifs et professionnalisants.

Dans l'ensemble, les formations du champ « Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport » réparties dans les deux UFR, celle de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport (Pau-Tarbes) et celle de l'UFR Pluridisciplinaire de Bayonne présentent des objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels à la fois précis et structurés. Les équipes pédagogiques se soucient avant tout de la réussite des étudiants et de la bonne insertion professionnelle de leurs diplômés. Nous tenons par ailleurs à souligner un fort et meilleur adossement des masters sur leurs unités de recherche dans lesquelles les enseignants-chercheurs inscrivent leurs activités scientifiques en adéquation avec les priorités de l'Etablissement.

Pour l'équipe des rédacteurs
Le Responsable du Champ
« Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport »



Abel KOUVOUAMA